



Observatoire du réemploi solidaire en Île-de-France

DONNÉES 2023



Sommaire

Qu'est ce que le réemploi solidaire ?

Le REFER - Réseau Francilien du Réemploi

Le réemploi solidaire francilien en 2023

Élaboration de l'observatoire

01 • Diversité et richesse des acteurs

02 • Les lieux du réemploi solidaire

03 • Éviter les déchets pour préserver les ressources

Focus Textile

04 • La redistribution au service de l'intérêt général

Focus sur l'ArgenTri

05 • Sensibiliser pour changer les comportements

06 • Travailler pour le réemploi solidaire

Focus sur l'insertion et le retour à l'emploi

07 • Ancrage local, lien social et engagement citoyen

08 • Partenariats avec les collectivités et l'Etat

09 • Modèles socio-économiques

10 • Locaux et accès au foncier

Les structures adhérentes du REFER

Nos partenaires

→ Qu'est ce que le réemploi solidaire ?

Le réemploi solidaire

Le réemploi solidaire entend promouvoir un mode de consommation alternatif comme levier de préservation des ressources, de transformation sociale et de richesse citoyenne. En détournant les objets de la poubelle à laquelle ils étaient destinés et en les réutilisant au bénéfice de toutes et tous, il poursuit une mission tant écologique que sociale. Au lieu d'être jetés ou détruits, ces objets ne deviennent pas des déchets : ils sont valorisés et trouvent une seconde vie.

Laboratoires d'initiatives locales, les associations du réemploi solidaire mènent des actions pour initier des changements de comportements durables. Elles font émerger les savoir-faire nécessaires à la transition écologique : valoriser, réparer, faire commun, prendre soin. Elles sensibilisent aux enjeux écologiques et interrogent directement nos modes de production et de consommation pour en imaginer de nouveaux.

A rebours d'une logique lucrative et concurrentielle, les acteurs du réemploi solidaire placent la poursuite de l'intérêt général et l'entraide au cœur de leurs préoccupations. Ils redonnent de la valeur aux objets et remettent au centre les personnes et les savoir-faire qu'elles détiennent. Les lieux de réemploi solidaire servent de relais à des actions de solidarité et irriguent le tissu associatif local. Ils facilitent le retour à l'emploi, ils favorisent aussi l'engagement citoyen et bénévole.

...et ses acteurs

Les Ressourceries, Recycleries et ateliers d'auto-réparation vélo collectent, revalorisent et redistribuent des objets initialement destinés au rebut.

Les Ressourceries se fixent quatre objectifs : collecter, valoriser, redistribuer et sensibiliser.

Les Ressourceries sont généralistes, elles acceptent tous les objets sans distinction, alors que **les Recycleries** sont spécialisées dans un type d'objet (ex. les jouets), un type de matériau (ex. le bois), ou un secteur (ex. le sport, la santé). Dans les faits, il n'est pas rare que les deux termes se confondent puisqu'historiquement le terme de "Ressourcerie" était lié à l'appartenance au Réseau national des Ressourceries. Pour plus de lisibilité, on utilisera ici le terme "Ressourcerie".

Les structures du mouvement Emmaüs se sont données pour but de lutter contre l'exclusion et la grande pauvreté en agissant historiquement dans les domaines du réemploi, de l'action sociale, de l'insertion, de l'hébergement et du logement.

Les ateliers-vélo revalorisent les vélos délaissés et leurs pièces détachées. Ce sont des lieux collectifs dans lesquels on peut apprendre à réparer, donner du matériel et trouver des vélos d'occasion.

Les ateliers bois ou textiles revalorisent une matière en particulier qu'ils collectent, réparent et upcyclent.

Mais le champ du réemploi ne s'arrête pas à la porte de ces lieux. Il s'étend à toutes les initiatives citoyennes qui allient réduction des déchets, solidarité et/ou création artistique et artisanale.





Réemploi solidaire vs réemploi lucratif

Historiquement portées par des acteurs associatifs, les logiques de réemploi ont été investies ces dernières années par des acteurs lucratifs (revendeurs en ligne, distributeurs...). Il devient nécessaire de distinguer le réemploi solidaire du réemploi lucratif.

Le réemploi solidaire consiste à allonger la durée de vie des objets dans une logique non lucrative (les recettes sont intégralement réinvesties dans le projet écologique et social des structures) et au service des citoyens et citoyennes. Les objets sont réemployés localement et la sensibilisation aux dérives du modèle de surconsommation et surproduction occupent une place centrale dans ce modèle. La création d'emplois, le lien social et l'engagement citoyen sont aussi des objectifs premiers de ces acteurs. Aussi, le réemploi solidaire vise à lutter contre les inégalités sociales et à garantir un travail digne pour toutes et tous en promouvant une économie coopérative permettant aux êtres humains de vivre de façon harmonieuse avec la nature et les autres êtres vivants.

Au contraire, **le réemploi lucratif** cherche à maximiser les profits. Dans la majorité des cas, il ne place pas la lutte contre les inégalités sociales ou pour l'emploi au centre de son modèle. De plus, il n'est pas nécessairement synonyme d'une baisse des pollutions (les objets peuvent venir ou être envoyés loin) ou de la production d'objets neufs (puisqu'il base son développement sur une logique de surconsommation et de surproduction qu'il entretient).

→ Le REFER - Réseau Francilien du Réemploi



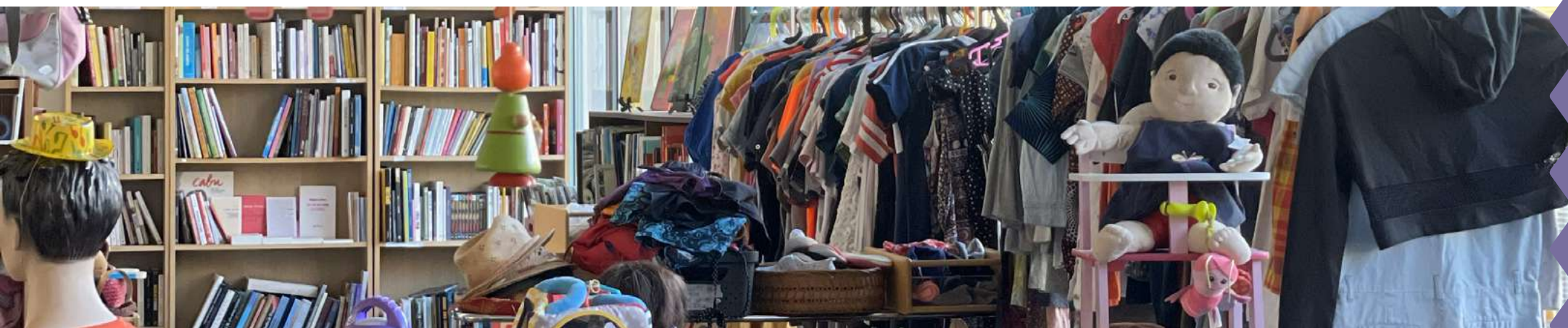
Le REFER est le Réseau francilien du réemploi. En 2023, il regroupe 54 adhérents dans près de 157 lieux ouverts au public (boutiques solidaires, ateliers, etc.).

Depuis 2014, il accompagne le développement du réemploi solidaire en soutenant l'entraide, le partage et la coopération.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du REFER à l'adresse reemploi-idf.org

Ses missions

- ✦ Accompagner l'émergence de nouveaux projets de réemploi solidaire
- ✦ Soutenir ses adhérents dans leur développement et leurs projets
- ✦ Mutualiser des moyens, méthodes et énergies pour développer le réemploi solidaire sur le territoire francilien
- ✦ Sensibiliser aux enjeux du réemploi solidaire et aux crises écologiques, sociales et économiques auxquelles il entend répondre
- ✦ Défendre les acteurs du réemploi solidaire et les représenter auprès des acteurs publics et institutionnels
- ✦ Faire connaître le réemploi solidaire en organisant des événements tels que le Festival de la Récup' et les Ressourceries Éphémères





→ Le réemploi solidaire francilien en 2023

Alors que l'urgence écologique prend une place croissante dans le débat public, le réemploi, après avoir été délaissé pendant quelques décennies, s'impose lui aussi comme une évidence, a minima dans les discours. Les lois, elles aussi changent, à l'instar de la loi AGECE qui favorise le développement des solutions de réemploi et crée le système des fonds réemploi. La seconde main s'affiche en grand dans les vitrines. Un changement profond des modes de consommation s'est opéré. Culturellement, c'est une avancée considérable.

Pour autant, ces évolutions indéniablement positives ne doivent pas transformer le réemploi en commode faire-valoir d'un système économique qui garde comme moteurs la surproduction et la surconsommation. Le réemploi peut et doit être autre chose qu'un nouveau marché à conquérir.

Le réemploi solidaire propose de dépasser la seule valeur économique en la subordonnant invariablement à la recherche de l'intérêt général. En 2023, les acteurs du réemploi solidaire en Île-de-France, toujours plus nombreux, ont démontré leur richesse, leur créativité et leur résolution à agir concrètement sur leurs territoires, en résonance avec les aspirations de leurs habitantes et habitants.

Cette année a été marquée par :

- Les changements et la contraction des politiques publiques de l'insertion par l'activité économique. La mise à l'arrêt de tout nouvel agrément courant 2023 a remis en cause ou retardé un certain nombre de projets de réemploi solidaire projetés sur un modèle d'insertion.
- Un développement de projets portés par les collectivités et un intérêt visiblement plus prononcé de ces dernières pour le développement d'activités de réemploi dans le sillage des obligations de la loi AGECE.

Ce développement du réemploi solidaire n'est possible qu'avec le soutien de nos partenaires institutionnels et associatifs et la mobilisation, toujours plus importante, des Franciliens et Franciliennes.

Cette troisième édition de l'Observatoire s'attache à faire parler et à mettre en lumière l'action des acteurs qui, en 2023, font vivre les valeurs du réemploi solidaire au quotidien. Ce document est avant tout un outil au service des structures du réemploi solidaire et des porteurs de projet, pour les aider à mieux comprendre leur propre activité et créer du lien entre elles. Il est également destiné aux collectivités locales et autres acteurs publics désireux d'initier une politique de prévention des déchets et de promotion du réemploi ambitieuse à l'échelle de leurs territoires. Enfin, il est un support d'information utile à toute personne curieuse de découvrir le fonctionnement d'une Ressourcerie !

→ Les chiffres en 2023



157 lieux



6 027
actions de
sensibilisation

2770 personnes employées dont
1406 en parcours d'insertion (IAE)

1529 ETP (Équivalents Temps Plein)
dont **577** ETP en IAE

2760 bénévoles actifs du quotidien



1 650 000
visiteurs.euses*

* Nombre de passages en caisse, auxquels s'ajoutent
les personnes n'ayant pas effectué d'achat non
comptabilisées

31 634
adhérent.e.s



12 327
tonnes collectées

5 792
tonnes réemployées

47%
de taux de réemploi



→ L'élaboration de l'observatoire

L'observatoire du réemploi solidaire est un travail exploratoire visant à dépeindre la réalité des structures du réemploi solidaire en Île-de-France, au travers d'indicateurs chiffrés et d'éléments d'analyse pour mettre en perspective et illustrer leurs activités et leur impact social, écologique et économique.

Le travail porte sur les informations relatives à l'activité des structures sur l'année 2023, recueillies en 2024. Il a été diffusé auprès de 66 adhérents et 3 structures hors réseau. 51 structures ont rempli le questionnaire. Cet observatoire s'attache principalement aux données issues d'acteurs du réemploi solidaire adhérents au REFER. Pour autant la diversité et le nombre d'acteurs représentés confèrent un caractère représentatif aux conclusions du présent observatoire.

Cette diversité des structures répondantes (activité généraliste ou spécialisée, structure d'insertion par l'activité économique ou structure dites d'emplois pérennes, etc.) implique une hétérogénéité des données collectées. L'assiette de calcul est donc amenée à varier d'un indicateur à l'autre en fonction des données disponibles (exemple : sur 51 structures répondantes, 23 sont des structures d'insertion par l'activité économique. Les indicateurs relatifs à cette activité sont donc calculés sur la base de cette assiette). A noter également, le nombre de structures répondantes varie selon les questions. Par ailleurs, de nombreux indicateurs sont exprimés en moyenne ou en médianes de pourcentages exprimés structure par structure, ce qui explique que leur addition ne soit pas équivalente à 100%.



Les données ont été librement fournies par les structures, le REFER a vérifié leur cohérence mais ne saurait être garant de leur exactitude. Pour des raisons de confidentialité, la base de données de référence de cet observatoire n'a pas été rendue publique.

Pour toute question concernant les données ainsi que l'assiette et la méthodologie de calcul des indicateurs présentés vous pouvez nous écrire à contact@reemploi-idf.org

01 Diversité et richesse du réemploi solidaire francilien

Les acteurs franciliens du réemploi solidaire ont une double vocation: réduire la quantité d'objets et de matière mis en benne et assurer une mission sociale et de solidarité, notamment au travers de la redistribution et de la réinsertion par le travail.

Ces missions prennent vie à travers des structures dont la forme et l'organisation varient, en fonction de leur histoire, des spécificités de leur territoire et des besoins de leurs habitants. Pour autant, toutes portent les valeurs du réemploi solidaire à leur échelle et avec leurs compétences.

Parmi les 51 structures répondantes on compte:

34 acteurs exerçant une activité généraliste de type **Ressourcerie**, collectant tout type de flux

17 acteurs exerçant une activité spécialisée de type **Recyclerie** dont :

- **6** sur le textile
- **2** sur les équipements électriques et électroniques
- **2** sur le sport et les loisirs
- **2** sur les matériaux
- **5** sur d'autres flux

On retrouve notamment dans cet observatoire 5 structures du mouvement Emmaüs.



Un écosystème qui s'inscrit totalement dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire :

49 associations

2 fondations

De manière générale, les acteurs du réemploi solidaire francilien portent en leur sein, une multitude d'activités autres que le réemploi :

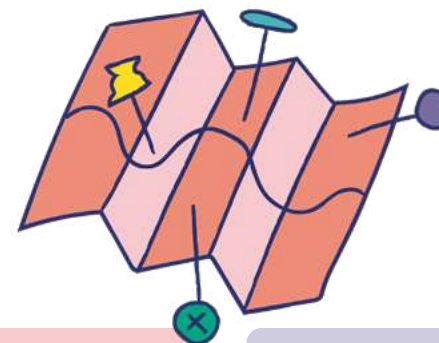
- Des **activités d'auto-réparation** de vélo, matériel électronique et électrique, de textile ou de mobilier
- Des **ateliers de sensibilisation** dans et hors les murs, à la rencontre des habitant-e-s
- Des **cafés** et des **cantines solidaires** luttant contre le gaspillage alimentaire
- Des **fab labs** et des espaces de médiation numérique
- Des **ateliers d'artisanat** spécialisés et des **activités d'upcycling** : menuiserie et ébénisterie, tapisserie, travail du métal, confection textile, transformation du carton...
- Des **ateliers partagés**
- Des **manifestations et créations artistiques** mettant en valeur la beauté et le sens de la récup'
- Des **actions de solidarité** : vestiaires, distributions alimentaires, écrivains publics etc.
- Des **centres logistiques**
- Des **espaces de pratique libre**
- et bien plus encore...



Cette liste non exhaustive n'épuise pas la diversité des structures du REFER. En dehors du champ du réemploi, certaines structures d'insertion exercent par ailleurs leurs activités dans une variété de domaines: maraîchage, entretien des espaces verts, service à la personne ou encore apprentissage de la conduite automobile.



02 Les lieux du réemploi solidaire



La carte des acteurs du réemploi solidaire en Île-de-France présente encore de trop nombreuses zones blanches et nous sommes encore loin de l'objectif d'une Ressourcerie pour 25 000 habitants ou à 15 minutes de chaque francilien. Le réemploi solidaire et ses acteurs se développent pour mailler de plus en plus étroitement le territoire, afin de permettre au plus grand monde d'avoir accès à ces équipements d'intérêt collectif. Chaque année, de nouveaux lieux ouvrent. En 2023, 86 projets en émergence ont été accompagnés par le REFER, dont 20 à Paris, 32 en Petite Couronne et 34 en Grande Couronne.

Certains territoires franciliens restent toutefois clairsemés, en particulier en Seine-et-Marne, dans le sud de l'Essonne et dans le Val-d'Oise. Le nombre de projets portés par des structures existantes se rapproche progressivement de celui porté par de nouveaux acteurs, marqueur d'une maturité et d'une solidité accrue des structures. Le travail d'accompagnement du REFER s'infléchit pour accompagner ces nouvelles tendances.

157 lieux dont 117 ouverts au public

- 23** structures à **Paris** pour 60 sites et 20 projets en émergence
- 3** structures en **Seine-et-Marne** pour 3 sites et 11 projets en émergence
- 6** structures dans les **Yvelines** pour 18 sites et 6 projets en émergence
- 5** structures dans l'**Essonne** pour 8 sites et 7 projets en émergence
- 6** structures dans les **Hauts-de-Seine** pour 14 sites et 8 projets en émergence
- 11** structures en **Seine-Saint-Denis** pour 26 sites et 13 projets en émergence
- 11** structures dans le **Val-de-Marne** pour 20 sites et 13 projets en émergence
- 4** structures dans le **Val-d'Oise** pour 8 sites et 10 projets en émergence

Les 86 porteurs de projets accompagnés par le REFER en 2023 étaient :

- 82%** des associations
- 8%** des collectivités locales
- 8%** des syndicats mixtes de traitement de déchets
- 2%** des bailleurs sociaux.

Au-delà des adhérents du REFER, de nombreux acteurs œuvrent quotidiennement pour le réemploi solidaire en Île-de-France. Ils sont répertoriés sur une carte dédiée, éditée par le REFER et disponible sur notre site internet : reemploi-idf.org



03 Éviter les déchets pour préserver les ressources

Le réemploi met doublement en acte la prévention des déchets : en détournant de la benne des objets qui n'y ont pas leur place mais aussi en évitant la production de nouveaux objets.

Les lieux de réemploi solidaire offrent un service essentiel aux habitants en leur permettant de devenir acteurs de la réduction des tonnages pris en charge par le service public de gestion des déchets. Équipements d'intérêt collectif, ils constituent un maillon essentiel de ce service.

12 327
tonnes collectées

47%
de tonnes réemployés
soit 5 792 tonnes

43%
de tonnes recyclés
soit 5 286 tonnes

10%
de déchets ultimes
soit 1 249 tonnes

Les objets collectés en Ressourcerie sont le reflet de ce que notre société produit et jette, de ce qu'elle considère comme obsolète.

Ils sont aussi des témoins de la massification de la production et de la consommation. Les catégories les plus données - le textile, les meubles et les livres - sont des filières pour lesquelles la durée de vie des objets se réduit drastiquement.

Une structure collecte

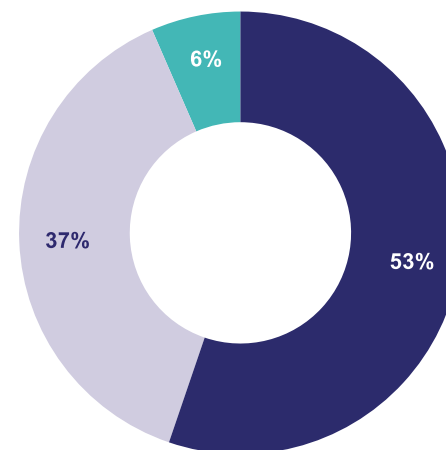
216
tonnes /an
en moyenne

La valeur médiane est

81
tonnes /an
collectées

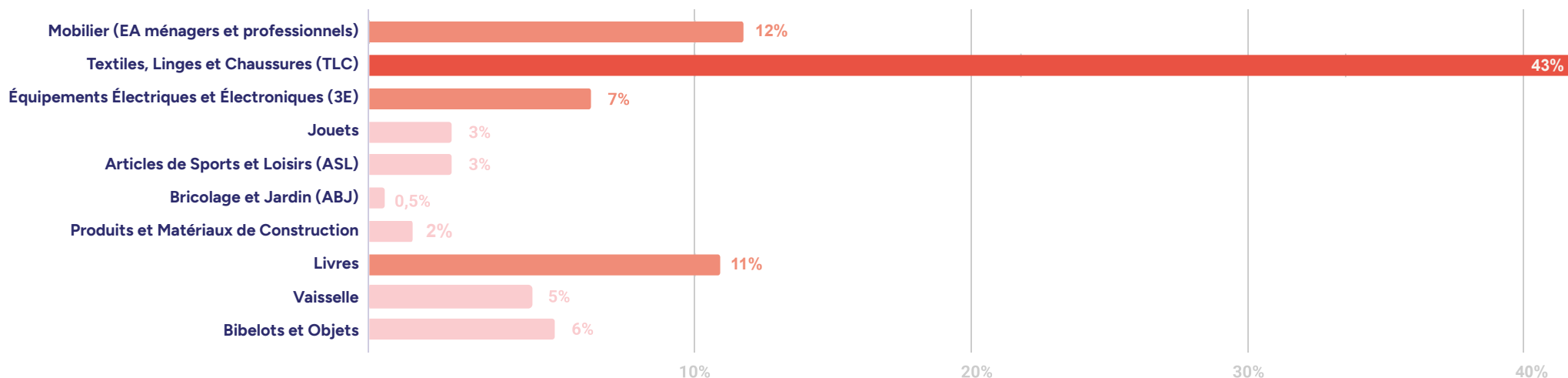
Taux de
valorisation
moyen par
ressourcerie

- Réemploi
- Recyclage
- Déchets ultimes



Les acteurs du réemploi solidaire collectent une importante diversité d'objets, correspondant à des typologies de déchets distinctes. Si la loi AGECL a vu l'arrivée de nouvelles REP (Jouets, Articles de sports et de Loisirs et Articles de Bricolage et de Jardin notamment), les Ressourceries et Recycleries n'ont pas attendu leur émergence pour chercher des solutions concrètes pour maximiser le réemploi local du gisement qu'elles collectent.

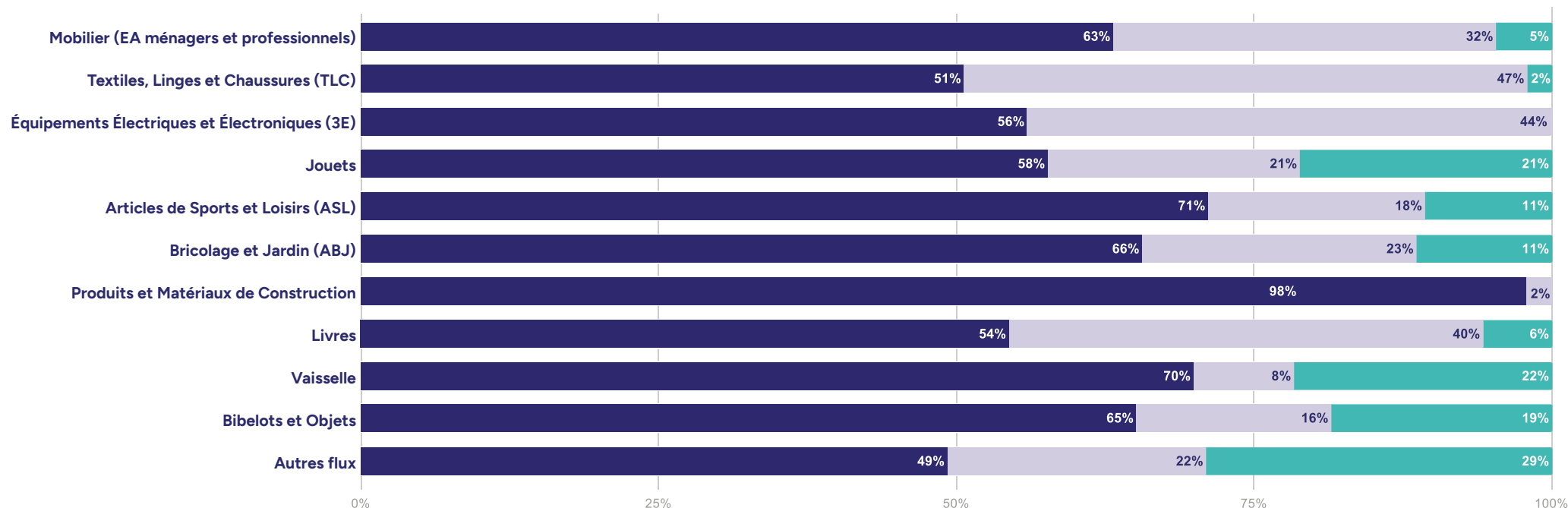
Répartition moyenne des flux dans les structures¹



¹ Données exprimées en moyenne des pourcentages de tonnage collecté par flux et par structure



Taux de valorisation moyens par catégorie d'objets et flux de déchets évités



● Réemploi

● Recyclage

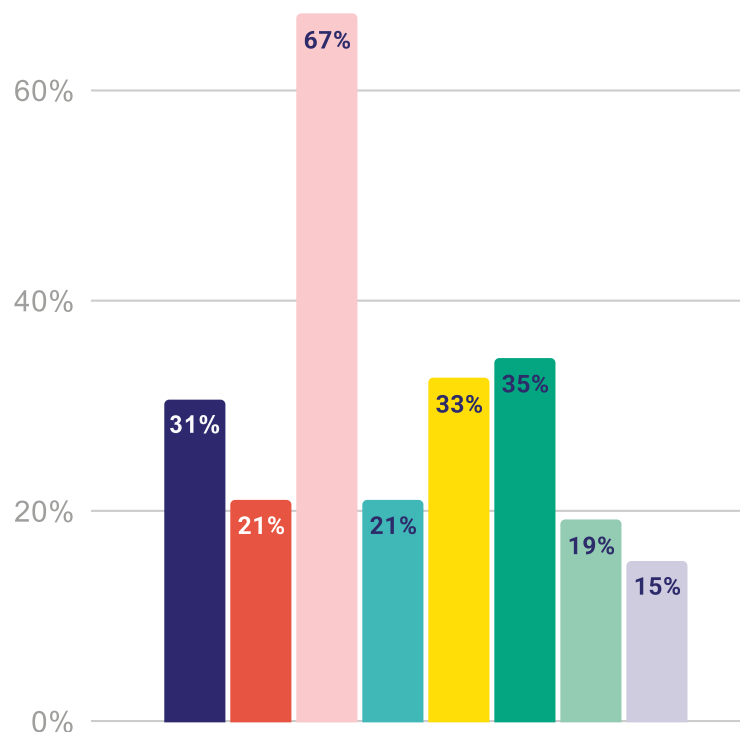
● Déchets ultimes



Pour les Ressourceries et Recycleries, collecter des dons marque le début d'un long processus de valorisation des objets, pour tenter de leur donner une seconde vie à l'échelle locale. Elles trient ainsi ce qui pourra être réemployé, sur place ou par des associations partenaires, ce qui sera envoyé vers les bonnes filières de recyclage et enfin ce qui ne pourra pas être sauvé et considéré comme des déchets ultimes.

Certains objets nécessitent un travail important de valorisation, de réparation ou d'upcycling, via des ateliers de réparation et de customisation, qui constituent par la même occasion, des manières de sensibiliser le grand public à la gestion des déchets et au réemploi.

Conventionnements par filière REP¹

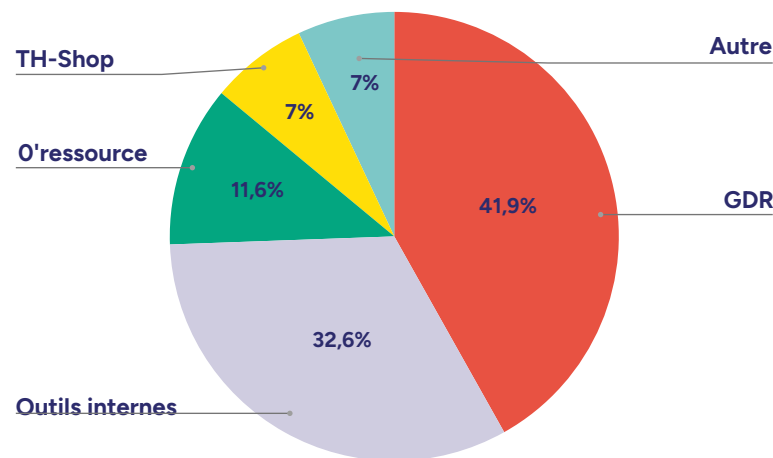


- Filière EA ménagers - Ecomaison
- Filière EA professionnels - Valdelia
- Filière 3E - Ecologic et Ecosystem
- Filière TLC - Refashion
- Filière ASL - Ecologic
- Filière Jouets - Ecomaison
- Filière ABJ non thermiques - Ecomaison
- Filière ABJ thermiques - Ecologic

Les structures conventionnent avec les éco-organismes, en fonction de leur activité, de manière à maximiser le recyclage des gisements non réemployables et à bénéficier du soutien des fonds réemploi. Le conditionnement de certaines aides publiques à ces partenariats et l'émergence des fonds réemploi a accéléré cette dynamique de conventionnement qui s'est poursuivie en 2023.

En effet, l'année 2023 a été particulièrement marquée par la mise en place des fonds réemploi issus de la loi AGECE. Suite au démarrage en 2022 des Fonds réemploi des filières Jouets, Articles de Bricolage et de Jardin (Ecomaison), Equipements Electriques et Electroniques (Ecologic / Ecosystem), Articles de Sport et de Loisirs (Ecologic), l'année 2023 a vu le démarrage du Fonds réemploi Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures ainsi que des discussions autour de la mise en place du Fonds Réparation, Réemploi et Réutilisation des éléments d'ameublement.

96% des structures sont équipées d'une solution informatisée de traçabilité des flux collectés, dont :

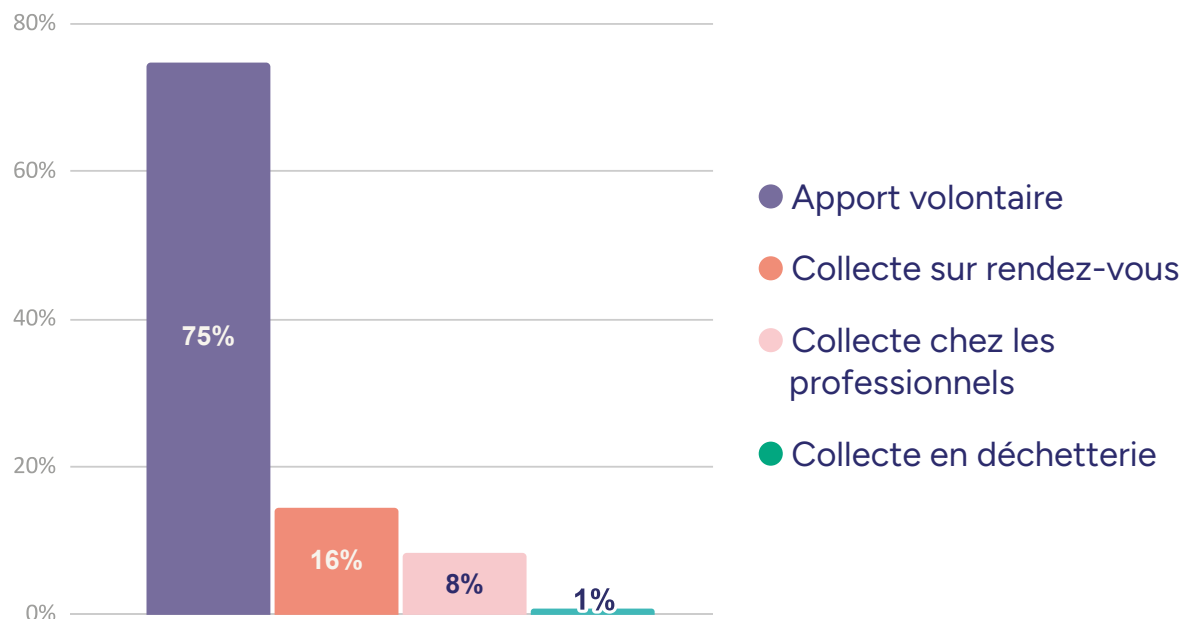


Avoir une bonne traçabilité pour les flux collectés et réemployés est un objectif commun des structures, qui répond autant à des enjeux de reconnaissance de leur activité qu'à une compréhension plus fine de ses ressorts et de ses effets.

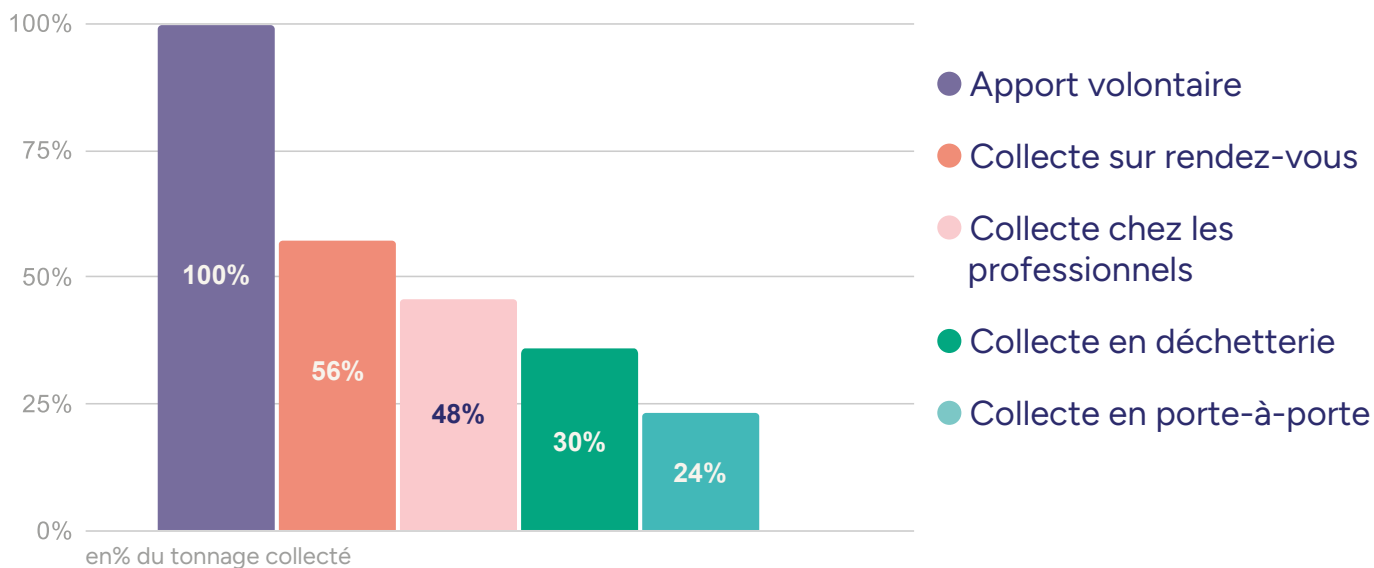
¹ Responsabilité Elargie du Producteur

La nature et le volume des objets collectés dans chaque lieu de réemploi solidaire, son "gisement", dépendent de l'objectif qu'il s'est donné, de son territoire, de ses modalités de collecte et de l'espace dont il dispose. Les modalités de collecte varient quant à elles en fonction du territoire couvert et de la mobilité de ses habitant·e·s, mais aussi des moyens logistiques disponibles dans la structure.

Origine des flux collectés



Part des structures utilisant chaque mode collecte



Dans une région fortement urbanisée comme l'Île-de-France, l'apport volontaire reste le principal levier de collecte pour les acteurs du réemploi solidaire. Il renforce l'acte de don et occupe une place centrale dans la sensibilisation du public.

5 461
collectes organisées
sur rendez vous,
soit 21 par jour ouvré

FOCUS TEXTILE

Alors que les années 2024 et 2025 seront marquées par une crise textile sans précédent, l'observatoire 2023 est l'occasion de mettre en lumière de la place du textile dans l'organisation "normale" des Ressourceries et le rôle du réemploi solidaire comme acteur indispensable à l'économie circulaire du textile.

À l'exception de Recycleries spécialisées dans d'autres flux, toutes les Ressourceries collectaient du textile.

Part du textile
dans la collecte :
43%

Part du textile
dans les ventes :

44%
du chiffre d'affaires des
ventes est généré par
la vente de textile et
chaussures.

*Dans certaines structures ce
chiffre s'élève à 60 ou même
100%.*

Taux de
conventionnement
Refashion :

seules **45%**
des structures étaient
conventionnées

Mise en œuvre concrète d'une boucle de réemploi locale et solidaire :

- 51% de taux de réemploi moyen
- 41% des structures ont un vestiaire solidaire
- 95% des structures font don d'une partie de ce qu'elles collectent à d'autres associations ou directement aux usagers, en majorité du textile à des associations de solidarité avec les personnes exilées, ou femmes victimes de violences, personnes en parcours de rue...

Repreneurs du textile qui n'a pu être vendu ou donné :

- 65% des structures étaient en contrat avec le Relais et 85% avec Amelior. Quelques autres repreneurs cités à la marge (Veteco, Solitex Oise, GEBETEX ou encore Bis Boutique Solidaire).
- TYPE DE REPRISE : la quasi totalité des reprises étaient gratuites pour les structures (97%) et 3% rémunérées. Aucune n'était payante.



04 La redistribution au service de l'intérêt général



La redistribution est ce qui fait d'un objet réemployable un objet réemployé. Elle forme aussi la base de l'activité solidaire dans les Ressourceries. Elle permet de rendre accessible à toutes et tous, des biens de première nécessité en pratiquant des prix volontairement bas ou en donnant une partie des objets collectés.

La revente d'objets participe au financement du travail de collecte et de valorisation sans lesquels ces mêmes objets ne seraient pas accessibles, abordables et en bon état. Elle contribue donc de manière essentielle à l'équilibre économique des structures.

117
boutiques
solidaires
ouvertes aux franciliens

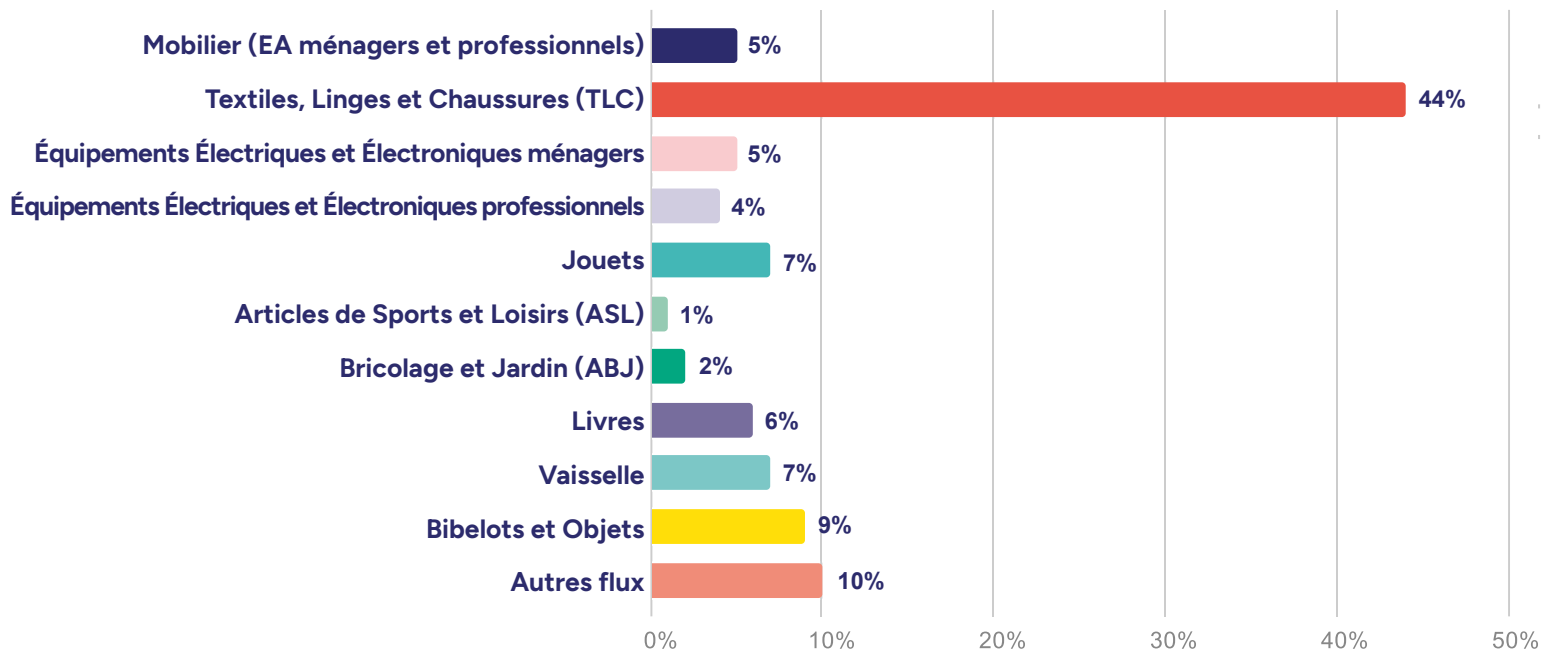
1,7 millions
passages en boutique
et autant d'occasions
de sensibiliser au réemploi

pour un total de
96 358
heures
d'ouverture cumulées
soit plus de
11 années
sans interruption
à déambuler
parmi ces trésors

Prix de vente
moyen tous
flux confondus
3,80 €/kg
dans les
Ressourceries
généralistes
5,70 €/kg
pour les
Recycleries
spécialisées

Le panier
moyen¹
est
9,40 €
dans les
Ressourceries
généralistes
10,80 €
pour les
Recycleries
spécialisées

En moyenne, les ventes se répartissent entre ces flux :



La redistribution c'est également du don.

En moyenne,
le tarif proposé
en magasin
correspond à
23%
du prix du neuf

83% des structures ont gardé leurs prix inchangés en 2023 malgré un contexte économique marqué par une forte inflation des prix.

90% des structures font don d'une partie de ce qu'elles collectent, parmi ces dons on retrouve :

- Sacs de couchage / tentes
- Vêtements homme et bébé
- Vaisselle / bibelots
- Jouets
- Livres
- Petit électroménager
- Mobilier

Les structures qui font du don solidaire redistribuent en moyenne 22% des gisements réemployables directement ou via des partenariats avec d'autres associations.

41% structures proposent un vestiaire solidaire, à destination des personnes les plus fragiles.

La vente s'organise aussi en ligne, permettant d'augmenter le niveau de valorisation, en touchant de nouveaux publics: **28% des structures font de la vente en ligne**, dont 43% via la plateforme *Label Emmaüs*.

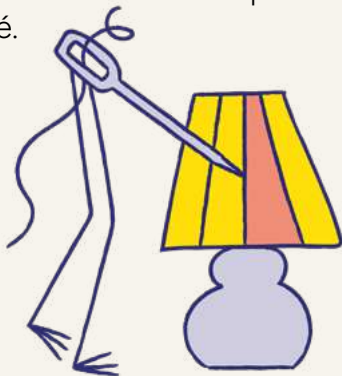


L'ArgenTri

L'ArgenTri est une association fondée en août 2020 qui a pour vocation de gérer une ressourcerie à Argenteuil (95). En 2023, l'ArgenTri Ressourcerie a adhéré au REFER mais surtout, elle a ouvert 3 salles de boutique et embauché la première salariée ainsi que 2 prestataires !

L'ateliers 3E (Équipements Électriques et Electroniques) s'est mis en place et les premières expériences de sensibilisation ont été très positives. Des ateliers Gravures sur Tétra Pak pour parents et enfants ont aussi été proposés dans les maisons de quartier d'Argenteuil.

L'objectif est de favoriser le réemploi avec la création artistique et par la pratique des arts visuels. Enfin, d'autres ateliers créatifs ont été déployés hors les murs et de nombreux partenariats ont débuté.



05 Sensibiliser pour changer les comportements

La sensibilisation est l'une des 4 missions des Ressourceries et Recycleries.

Elle infuse l'ensemble de leurs activités, de l'accueil des dons aux ateliers proposés aux usagers. Au-delà des déchets effectivement évités par la collecte et la redistribution, elle est le levier le plus important de changement de comportements. Elle permet à chacun·e de réinterroger son rapport à la consommation et de s'informer sur les alternatives écologiques existantes sur son territoire.

Les dispositifs de sensibilisation mis en place sont très variés et visent à toucher le public le plus large possible, où qu'il soit : visites de lieu, ateliers d'auto-réparation, ateliers créatifs, Ressourceries éphémères, interventions dans les écoles, etc.

6 027
actions de
sensibilisation
menées dont

3 008
hors les murs
pour un total de

139 897
personnes
touchées

Les actions de sensibilisation permettent de toucher un public large et divers tant au sein des Ressourceries que sur les territoires dans une démarche d'aller vers.



85%

des structures organisent
des visites de leur site

96%

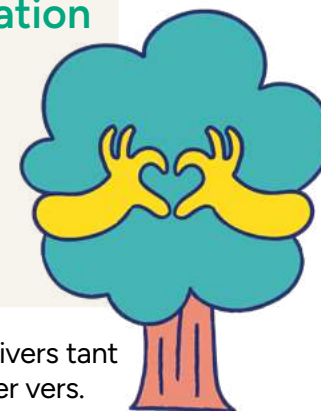
des structures organisent des
animations auprès du grand
public autour du réemploi

57%

des structures proposent
des ateliers d'auto-réparation

55%

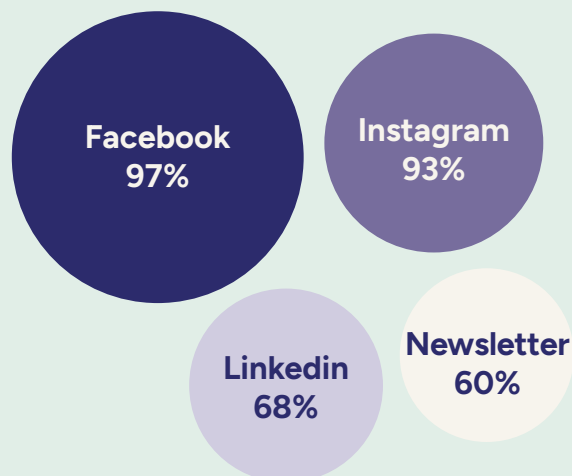
organisent des
événements festifs,
concerts, etc.



Une sensibilisation qui passe également par les réseaux sociaux :

401 407 abonnés
sur les réseaux sociaux

Pourcentage des structures présentes sur les réseaux sociaux et sur le web :



Un impact reconnu par la presse locale et régionale

71% des structures se sont vues consacrer un article ou une émission au cours de l'année 2023



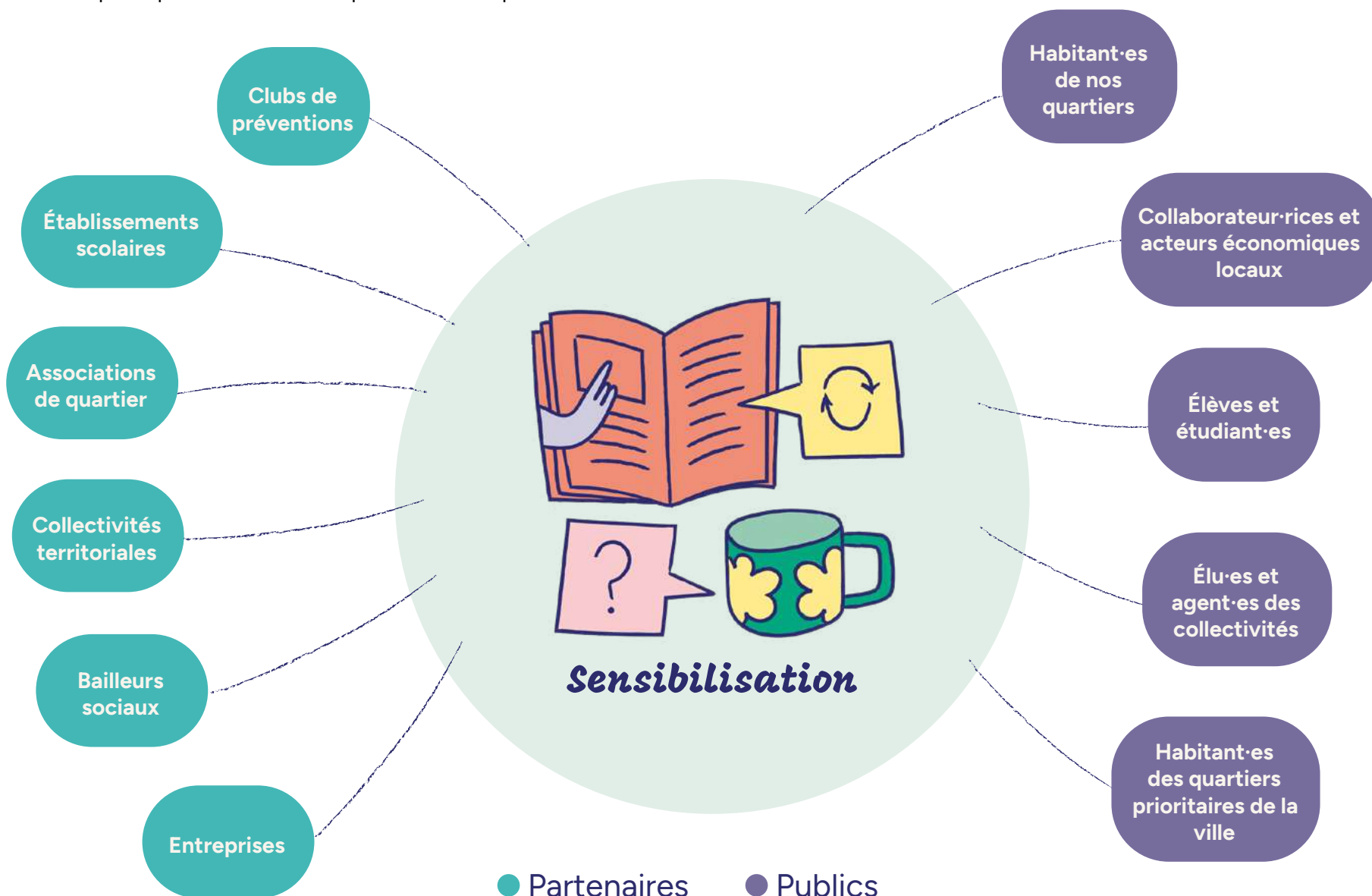
Nombre d'actions de sensibilisation au réemploi sont mises en place dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles entendent promouvoir une vision populaire de l'écologie, ancrée dans la réalité de ces territoires. Ainsi 93% des structures ont mis en place des actions avec les bailleurs sociaux et 77% des structures interviennent en quartiers politique de la ville.

La gratuité ou le prix raisonné ou libre sont une des conditions essentielles pour toucher le plus grand nombre et faire en sorte que le message reste accessible à chacun.

Une part importante du financement de ces actions est portée par les structures elles-mêmes (en moyenne 21% de recettes propres générées par les ateliers et 37% de recettes d'autres activités) mais le soutien des acteurs publics, notamment des collectivités territoriales et des syndicats de traitement reste primordial. Le soutien de ces acteurs est essentiel pour assurer une continuité entre le service public de gestion des déchets et le discours de prévention des déchets.

Partenaires et publics sensibilisés

Cette liste n'épuise pas la diversité des partenariats et publics sensibilisés



06 Travailler pour le réemploi solidaire

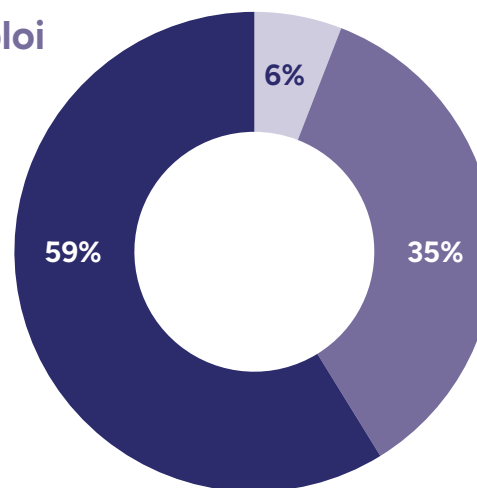
Le réemploi solidaire est créateur d'emplois durables et non délocalisables sur les territoires. Ces emplois contribuent à l'émergence des compétences et des savoir-faire essentiels à la transition écologique. Valoristes, animateur·ice·s, réparateur·ice·s, artisan·e·s, et de nombreux autres métiers, se côtoient dans ces lieux où le travail salarié s'articule étroitement avec l'engagement bénévole.

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elles cohabitent avec des structures d'emplois pérennes dans lesquelles certain·e·s salarié·e·s en insertion continuent leur parcours.

2770
personnes
employées
dont
1 406
en parcours
d'insertion

Typologie de l'emploi dans le réseau

- SEP (Structure d'Emplois Pérennes)
- SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique)
- Entièrement bénévoles



Les structures d'insertion ne constituent plus la moitié des ressourceries en Île-de-France mais demeurent une typologie d'emploi très répandue dans le réemploi solidaire. 86% des dispositifs d'insertion sont des Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) - dont le modèle est particulièrement adapté aux activités d'une ressourcerie - et seulement 14% sont des Entreprises d'Insertion (EI).





En moyenne dans une Structure d'Insertion par l'Activité Economique

11 Emplois d'encadrement (en ETP¹)

26 Emplois en insertion (en ETP)

103 personnes en parcours sur une année pleine

58 Nombre de bénévoles actifs

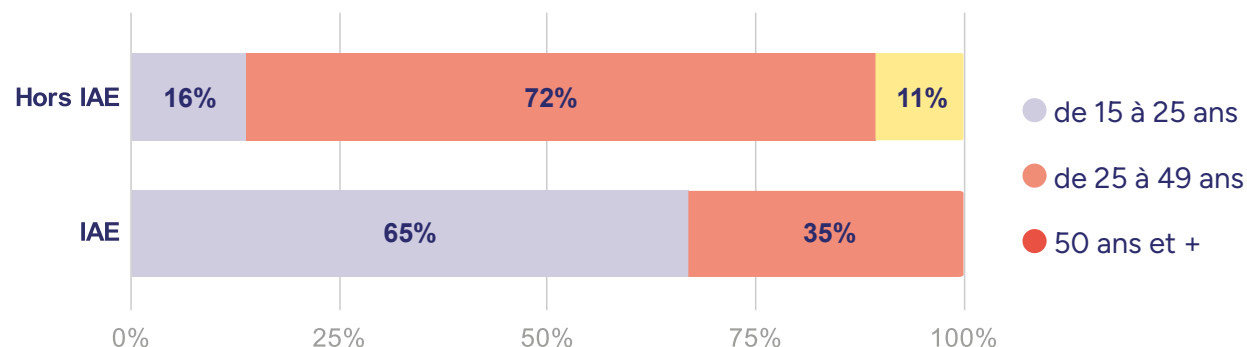
En moyenne dans une Structure d'Emplois Pérennes

4 Emplois d'encadrement (en ETP)

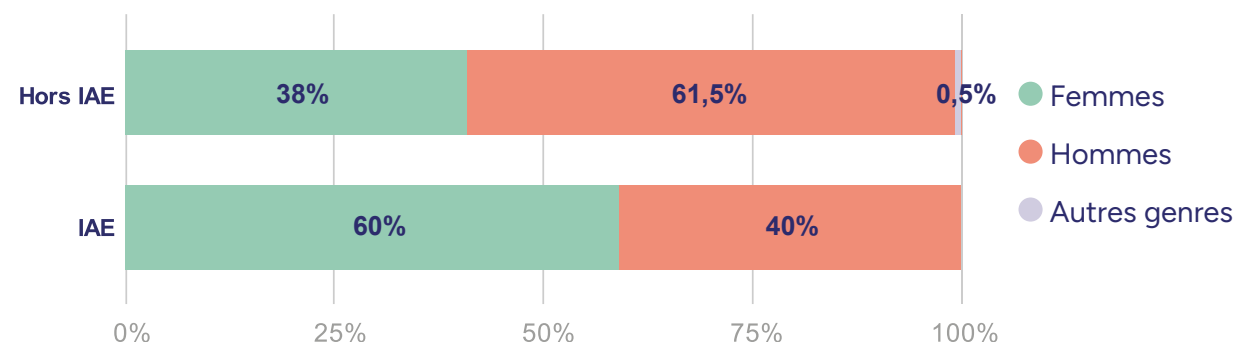
12 Nombre salariées par la structure pendant l'année

47 Nombre de bénévoles actifs

Répartition des salariés par âge dans les structures



Répartition des salariés par genre dans les structures



Les Ressourceries hors IAE emploient majoritairement des femmes. Elles sont également majoritaires en poste de coordination (58%).

Focus sur l'insertion et le retour à l'emploi

Le modèle des SIAE n'est plus majoritaire dans les structures du réemploi solidaire francilien mais reste fortement représenté. Le support d'activité de la Ressourcerie permet de former à une diversité de métiers importante et facilite le retour à l'emploi.

Les changements et la contraction des politiques publiques de l'insertion par l'activité économique ont pu freiner ce développement de l'emploi en insertion au sein des ressourceries. La mise à l'arrêt de tout nouvel agrément d'Atelier Chantier d'Insertion - type de SIAE le plus adapté aux ressourceries - courant 2023 a remis en cause ou retardé un certain nombre de projets de réemploi solidaire projetés sur un modèle d'insertion.

**Taux d'encadrement moyen dans les SIAE :
1 encadrant·e technique
pour 5 salarié·es en insertion
Taux de sortie dynamique : 62%**

Les Ressourceries et Recycleries sont des lieux d'accueil et de formation de tous les publics : 52% des structures accueillent des emplois aidés hors IAE (PEC, Adulte relais, etc.) pour un total de 67 salariés.

La formation est une préoccupation centrale des Ressourceries, qu'elles aient pour objectif d'accompagner un retour durable à l'emploi ou à formaliser les savoir-faire spécifiques du réemploi solidaire. De nombreuses structures assurent ainsi un travail d'accompagnement et de formation des nouveaux porteur·euse·s de projet conjointement à celui effectué par le REFER. Certaines investissent le champ de la formation professionnelle pour faire reconnaître et diffuser les métiers et compétences de notre secteur.

Une recherche d'équité salariale dans un contexte économique contraint

Les pratiques salariales tendent à minimiser les écarts de salaire entre les postes. Le salaire le plus élevé est en moyenne 1,7 fois plus élevé que le salaire le moins élevé. Le salaire moyen s'élève lui à 2 053 euros bruts mensuels soit 1,18 fois le SMIC mais ce chiffre cache de fortes disparités. Les contraintes pesant sur le financement du réemploi solidaire contraignent de nombreuses associations à embaucher à des salaires proches du SMIC.

Les acteurs du réemploi solidaire restent attentifs à l'inclusion de chacun·e dans leur projet, avec notamment :

- 3** structures accueillant des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général
- 7** structures accueillant des jeunes du Service National Universel (SNU)
- 2** structures porteuses du dispositif "Premières Heures" pour les personnes les plus défavorisées



07 Ancrage local, lien social et engagement citoyen



Une Ressourcerie est avant tout un lieu de vie et de passage. Points de rencontres pour les habitant·e·s d'un quartier, d'un bassin de vie, ces lieux sont catalyseurs de lien social et participent à l'animation de leur territoire.

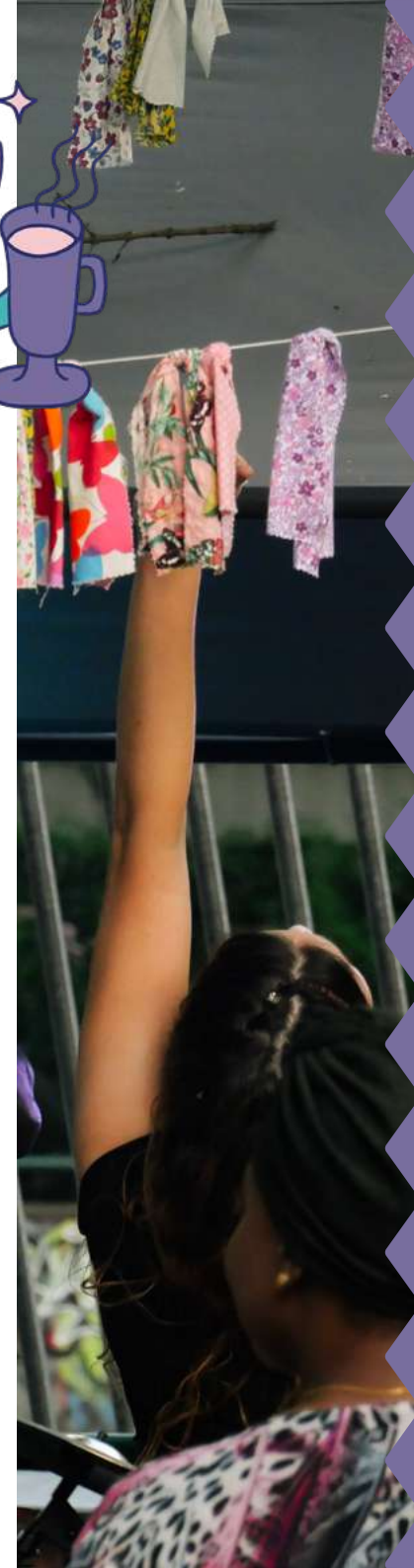
Les projets de réemploi solidaire émergent en grande majorité de dynamiques citoyennes et bénévoles. Le bénévolat constitue leur premier moteur et reste une force essentielle, pour les petites comme pour les grandes structures. Si les équilibres salarié·e·s / bénévoles varient d'une structure à l'autre, ils n'en demeurent pas moins un vecteur central de lien social et de transmission des savoirs entre générations.

2760
bénévoles actifs
au quotidien et
plus de 1 193
partenariats avec
des associations
locales avec
une moyenne
de 15 par
structure

Des structures d'utilité sociale :

- 6** agrémentées Espaces de Vie Sociale (EVS) par la Caisse d'Allocations Familiales
- 7** disposant de l'agrément Jeunesse et éducation populaire
- 2** disposant du label Cité éducative
- 3** disposant de l'agrément Jeunesse et Sport
- 138** volontaires accueilli·e·s en Service Civique

Les acteurs du réemploi solidaire, forts d'une identité plurielle, contribuent activement aux dynamiques de réseau dans leurs champs respectifs que sont l'IAE (Réseaux départementaux d'insertion, COORACE, Chantier École, Mouvement des régies, etc.), l'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, MRJC), l'éducation à l'environnement (GRAINE, Repair Café) mais aussi les tiers-lieu (France Tiers-lieu) ou plus simplement le réemploi solidaire (Emmaüs France, l'Heureux Cyclage).



08 Partenariats avec les collectivités et l'État



Les acteurs du réemploi solidaire ont développé une relation partenariale forte avec leurs collectivités locales et les acteurs publics, qui les soutiennent au titre de leur action de prévention des déchets, d'insertion par l'activité économique ou encore de développement local. Les collectivités franciliennes sont de plus en plus souvent motrices dans l'émergence de nouveaux projets de Ressourcerie et restent essentielles à leur pérennité.

Leurs activités les conduisent à nouer des partenariats avec une diversité d'acteurs et les positionnent comme des relais pour l'émergence de nouveaux projets citoyens sur leur territoire à qui ils apportent aide matérielle, accompagnement et soutien.

96%
des structures ont au moins un partenariat durable avec une collectivité territoriale ou un syndicat de traitement des déchets¹

Les territoires d'intervention des structures sont larges, en particulier en zone rurale. Elles ont un impact large au niveau de leur bassin de vie et de leur intercommunalité d'implantation et touchent environ 4,5 intercommunalités par structure².

La majorité des partenariats sont noués à l'échelle locale avec les collectivités directement en charge de la gestion et de la prévention des déchets : EPCI, communes et syndicats mixtes.

58%
ont au moins un partenariat avec un EPCI

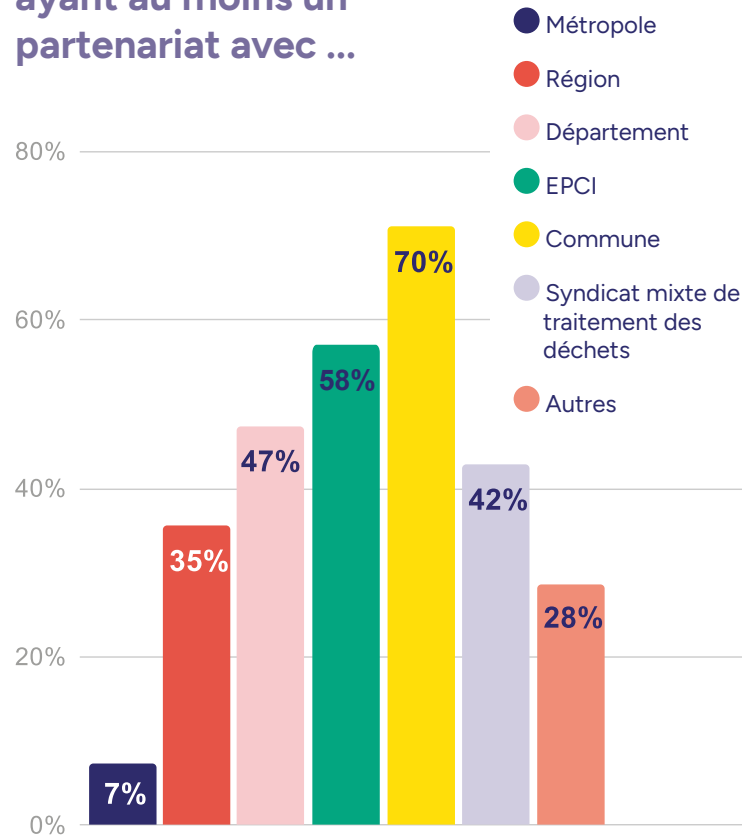
Le soutien public passe également par des financements d'amorçage et d'investissement ou liés à des projets spécifiques, notamment pour la réalisation de travaux et l'achat de matériel, ou pour la réalisation d'actions de sensibilisation. L'ADEME Île-de-France, le Conseil Régional d'Île-de-France mais également la Ville de Paris, le SYCTOM et la Métropole du Grand Paris jouent à cet égard un rôle essentiel.

¹ Partenariats pluriannuels sur tout ou partie de l'activité courante de la structure à l'exclusion des conventions de subventions d'investissement ou des subventions de fonctionnement sur projet, par définition plus ponctuelles et circonscrites.

² Valeur médiane



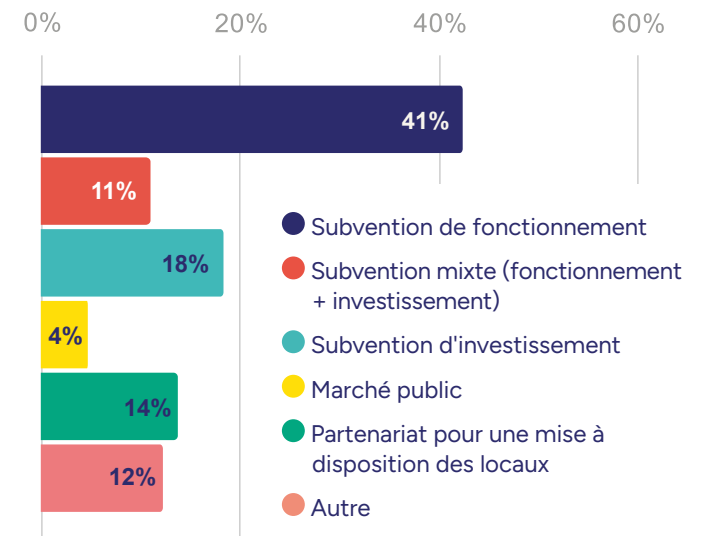
Pourcentage de structure ayant au moins un partenariat avec ...



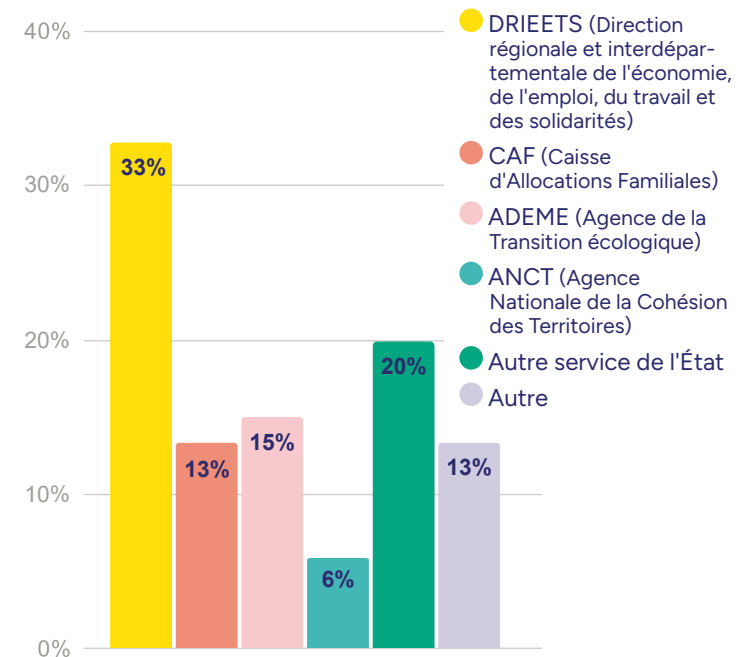
La convention pour subvention sur projet reste l'outil de conventionnement le plus répandu. Les conventions pluri-annuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) permettent elles d'approfondir et de pérenniser le soutien des collectivités mais seulement 12% des structures en bénéficient. La mise à disposition des locaux est également une modalité de soutien directe essentielle pour des structures ayant des besoins fonciers importants. Le marché public reste aujourd'hui minoritaire.

Lorsque les structures sont soutenues par l'État, elles le sont à 40% au titre d'aides aux postes (IAE), à 45% de subventions hors aides aux postes et à 16% d'autres aides.

Nombre de structures liées à une collectivité territoriale par :



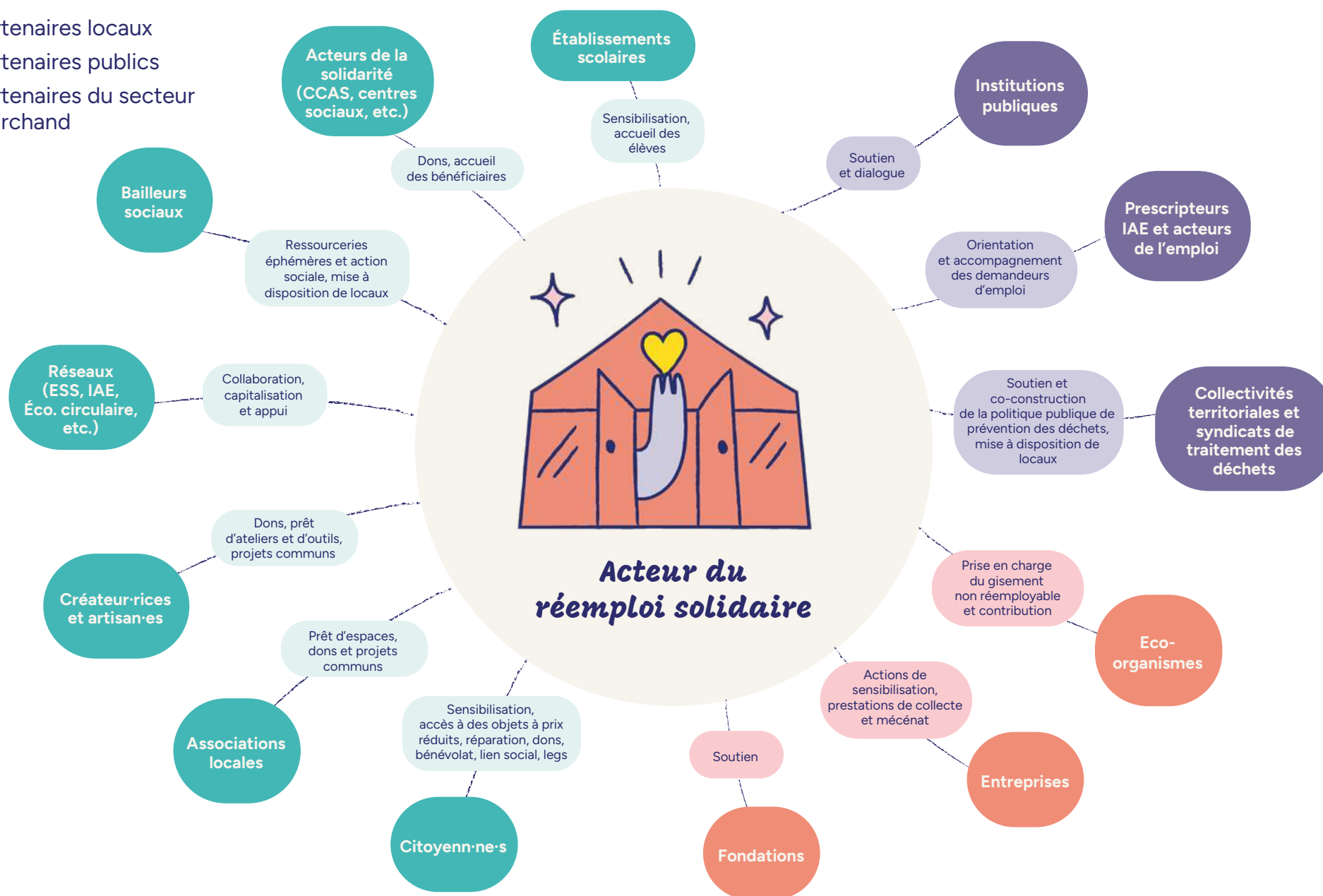
Structures qui ont au moins un partenariat avec :



Ecosystème partenarial

Cette liste n'épuise pas la diversité des partenariats et publics sensibilisés

- Partenaires locaux
- Partenaires publics
- Partenaires du secteur marchand



09 Modèles socio-économiques

Les modèles socio-économiques des structures varient en fonction de nombreux critères : inclusion dans le champ de l'IAE, niveau de l'activité de redistribution, degré d'auto-financement, diversité des activités, etc. Elles partagent néanmoins l'objectif de créer des richesses plurielles : économiques, sociales et environnementales. Les subventions publiques restent un levier essentiel de développement et de pérennisation du réemploi solidaire. Œuvrant dans un secteur non-lucratif donc délaissé par les acteurs économiques classiques, ces associations doivent pouvoir compter sur l'intervention publique pour mener à bien leur mission et rémunérer dignement leurs salarié·e·s.

Taux d'autofinancement comparés :

38% dans les structures d'insertion par l'activité économique

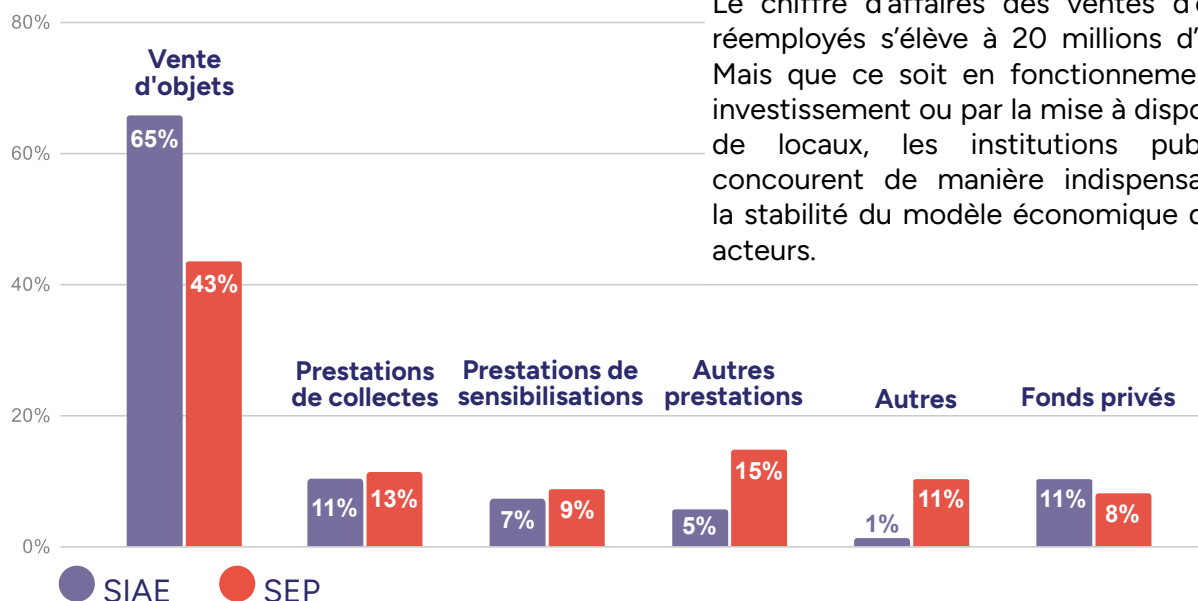
54% dans les structures d'emplois pérennes

Des modèles économiques focalisés sur la création d'emplois :

62% des charges sont des dépenses de personnel

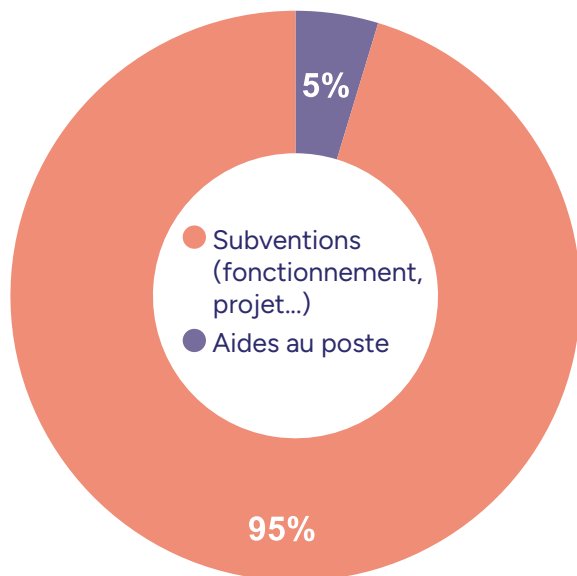


Nature des ressources propres

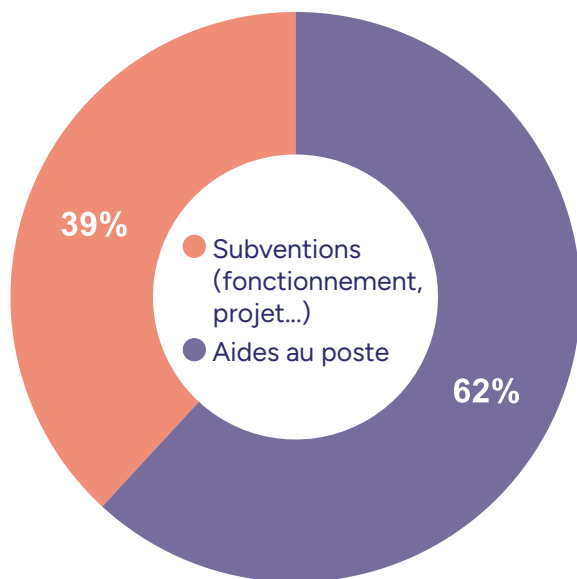


Le chiffre d'affaires des ventes d'objets réemployés s'élève à 20 millions d'euros. Mais que ce soit en fonctionnement, en investissement ou par la mise à disposition de locaux, les institutions publiques concourent de manière indispensable à la stabilité du modèle économique de ces acteurs.

Répartition des aides publiques dans une SEP



Répartition des aides publiques dans une SIAE



Si le modèle économique des structures d'insertion varie, c'est également le cas de la nature de leurs soutiens publics, majoritairement composés d'aides aux postes.

Les aides aux postes IAE représentent au total 87% des subventions publiques versées aux SIAE. Or en 2023, l'Etat a marqué un coup d'arrêt à la politique de développement des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI). Cela renforce la nécessité de développement de subventions de fonctionnement et d'intensifier les réflexions autour des modèles économiques des ressourceries.

Contribution des éco-organismes

La mission des éco-organismes est de couvrir 80% des coûts de la fin de vie des objets appartenant à la filière REP pour laquelle ils sont agrémentés, en appliquant le principe du pollueur-payeur. Le réemploi et la réutilisation sont placés en haut de la pyramide des modes de traitement des déchets.

En 2023, la contribution des éco-organismes au budget des structures du réemploi solidaire en Île-de-France reste extrêmement faible. Elle était de 0,88%, quasiment égal au ratio de l'année 2022 (0,83%). En 2023 les principales filières sur lesquelles les structures sont conventionnées sont dans l'ordre : les Équipements Electriques et Electroniques (DEEE), les jouets, les articles de sport et de loisirs (ASL), le mobilier ménager (DEA), le textile (TLC) et le mobilier professionnel (DEA). Pour rappel, depuis la loi AGECE, les éco-organismes doivent consacrer 5% de leur éco-contributions au développement du réemploi.

Développement de partenariats privés

Devant la contraction des soutiens publics, les structures sont amenées à chercher des financements privés. Ces soutiens émanent à 54% d'entreprises, à 17% de fondations, à 2% de particuliers et à 27% d'autres acteurs et relèvent en majorité de subventions, de dons matériels et financiers.



10

Locaux et accès au foncier

Les activités de réemploi nécessitent des espaces conséquents, du fait des volumes d'objets traités. Ils doivent répondre à des fonctions diverses : logistique, accueil de public, espaces de bureau, d'animation, etc.

Les zones urbaines denses de Paris et de la petite couronne, où se concentrent la majorité des acteurs, se caractérisent par la rareté et la cherté des locaux, difficilement accessibles aux acteurs associatifs. Cette pression foncière pousse à l'ouverture de lieux dans des locaux de petite ou moyenne taille. En grande couronne, dans des zones moins rurales, les structures occupent des locaux de plus grande taille, souvent en périphérie proche des centre-villes et couvrent un territoire plus large sans nécessairement ouvrir de nombreux lieux.

157 lieux
dont
117 ouverts
au public

17 nouveaux lieux
ouverts en 2023 dont
7 à Paris
5 en Petite Couronne
5 en Grande Couronne

Pour les structures qui ne disposent pas de mise à disposition gratuite de locaux, le loyer représente en moyenne 9% des charges avec de fortes disparités.



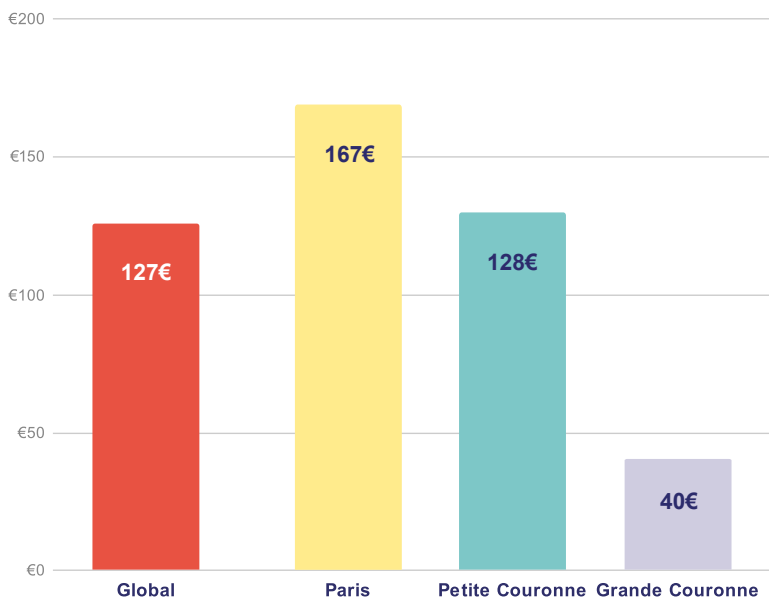
Les structures sont situées :

à Paris
33%

en Petite
couronne
41%

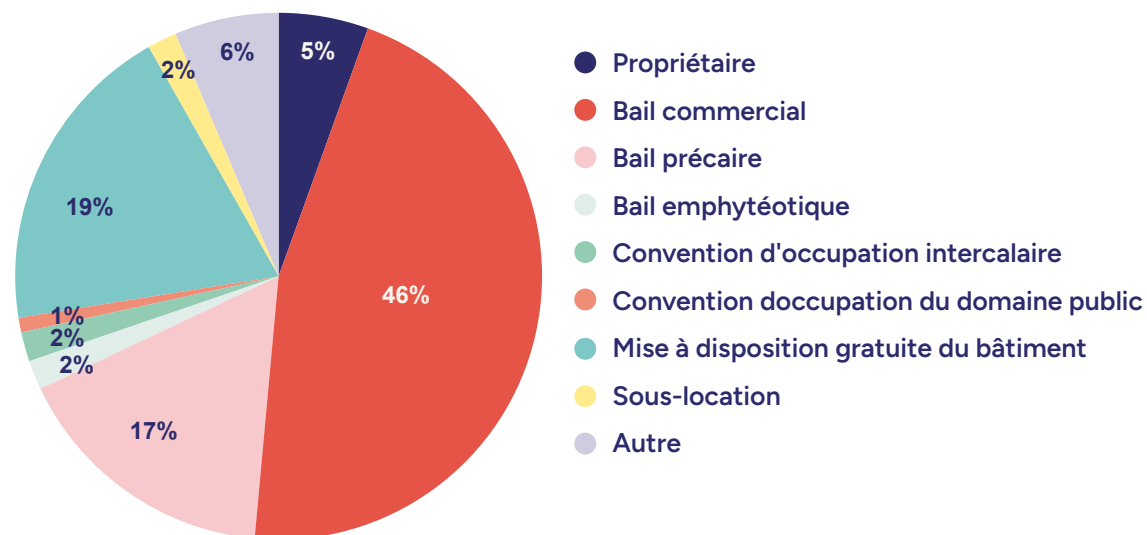
en Grande
couronne
26%

Prix moyen du m² annuel



Le coût moyen du m² annuel des structures payant un loyer (c'est-à-dire hors mises à dispositions gratuites) varie en fonction de la pression foncière, impactant diversement les modèles économiques de structures, leurs activités et leur logique de développement.

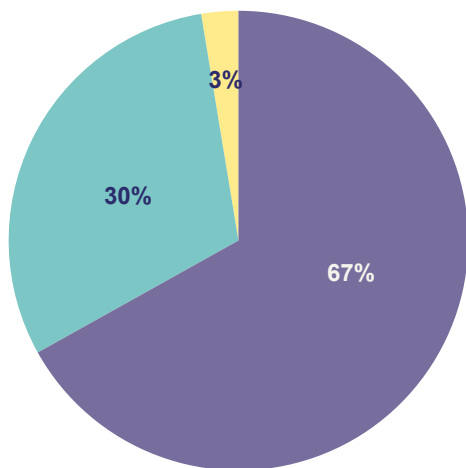
Type d'occupation des locaux en Île-de-France



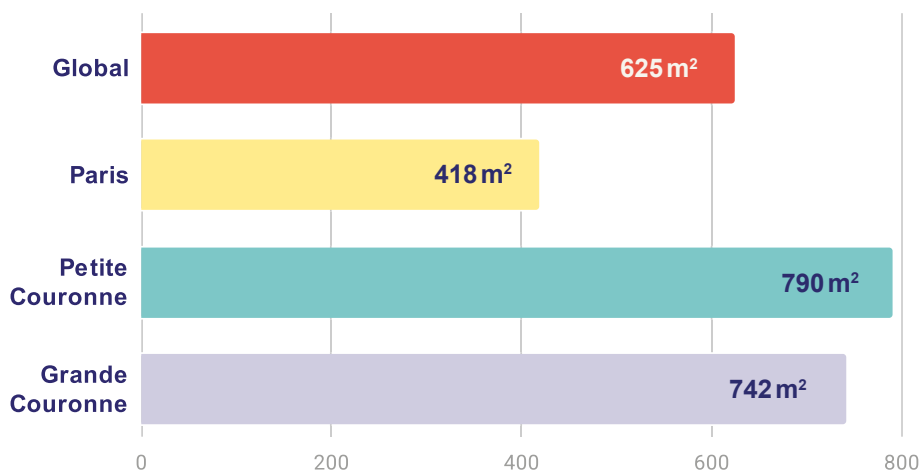
La majorité des structures ont un bail commercial classique mais une part importante bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux, le plus souvent par les collectivités locales. C'est un levier important pour la pérennisation de ces structures. Malgré cela 30,5% des structures sont toujours dans une situation d'occupation précaire¹.

Pérennité de l'occupation des locaux

- Pérenne
- Temporaire
- Autre

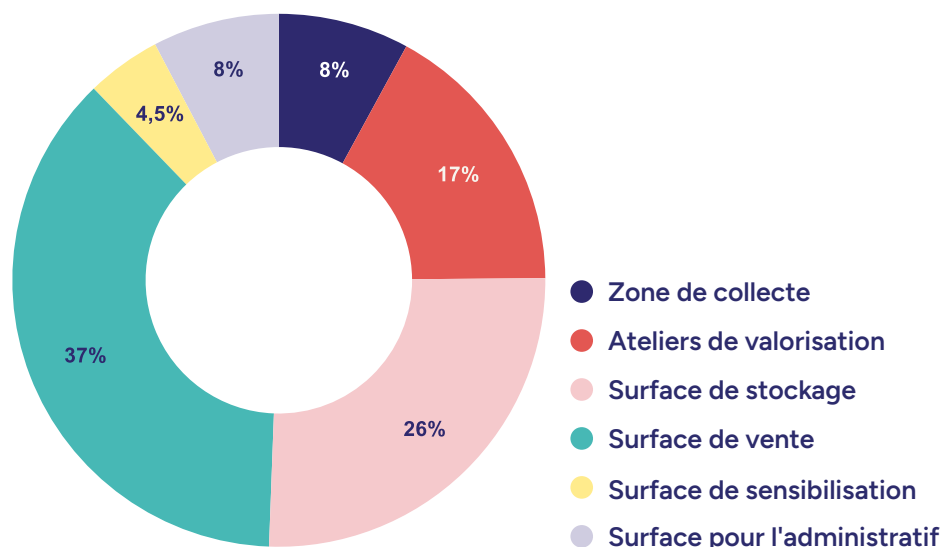


Surface moyenne des locaux en Île-de-France



¹ Durée de bail inférieure à 3 ans

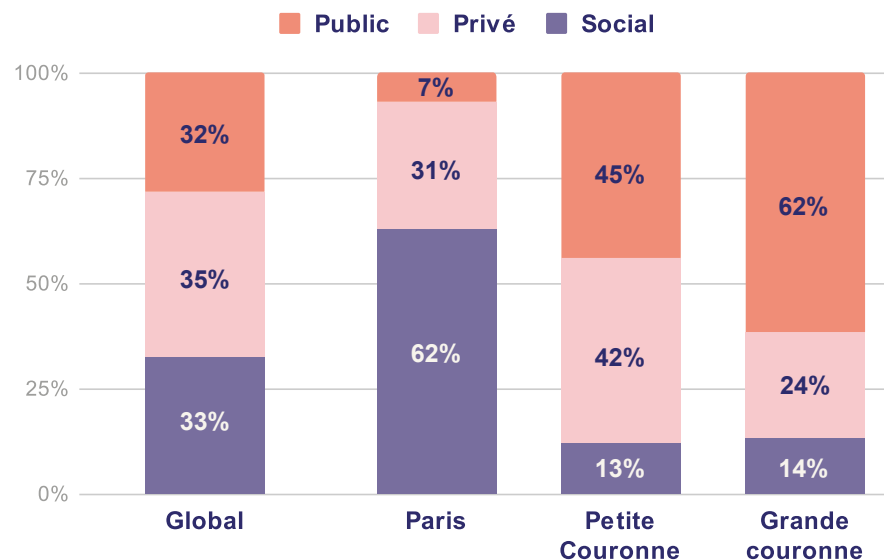
Répartition des espaces d'une Ressourcerie



La taille des structures tend à diminuer à mesure que de nouveaux acteurs émergent, attestant de la difficulté croissante à trouver des locaux d'activité adaptés au travail des Ressourceries.

La surface de vente occupe une place prépondérante dans la répartition des espaces, soulignant l'importance des flux d'objets traversant les Ressourceries et la nécessité de limiter le stockage.

Répartition par catégories de bailleurs



Les structures ont accès aux bailleurs sociaux, publics et privés de manière sensiblement équivalente.

À Paris, l'offre dans le parc social est comparativement plus importante et permet l'implantation de structures en pied d'immeuble. En Petite et Grande couronne, la relativement moindre pression sur le foncier permet plus facilement aux communes de donner accès à des locaux, d'où la plus grande proportion de baux avec des institutions publiques.



→ Les adhérents du REFER

Les adhérents du REFER se rassemblent autour des valeurs d'entraide et de coopération. Ils échangent et se retrouvent régulièrement entre eux et bâtissent des projets communs comme le Festival de la Récup' ou les actions de Ressourceries éphémères. L'équipe salariée du REFER accompagne, facilite et encourage ces dynamiques de partage.

- 2Mains
- Amélior
- Approche
- Aptima
- Boutique sans argent
- Le Cercle
- La Collecterie
- Emmaüs - Coup de Main
- Emmaüs Alternatives
- Emmaüs Friperie Solidaire
- Emmaüs Paris
- ExtraMuros
- La Fabric'a
- La Grande Ourcq
- Horizon 77 Arile
- IMAJ
- L'Attribut
- La Gerbe
- La Mine
- Ma Ressourcerie
- La Maison du Canal
- Med Arcade
- La Paille
- La Petite Rockette

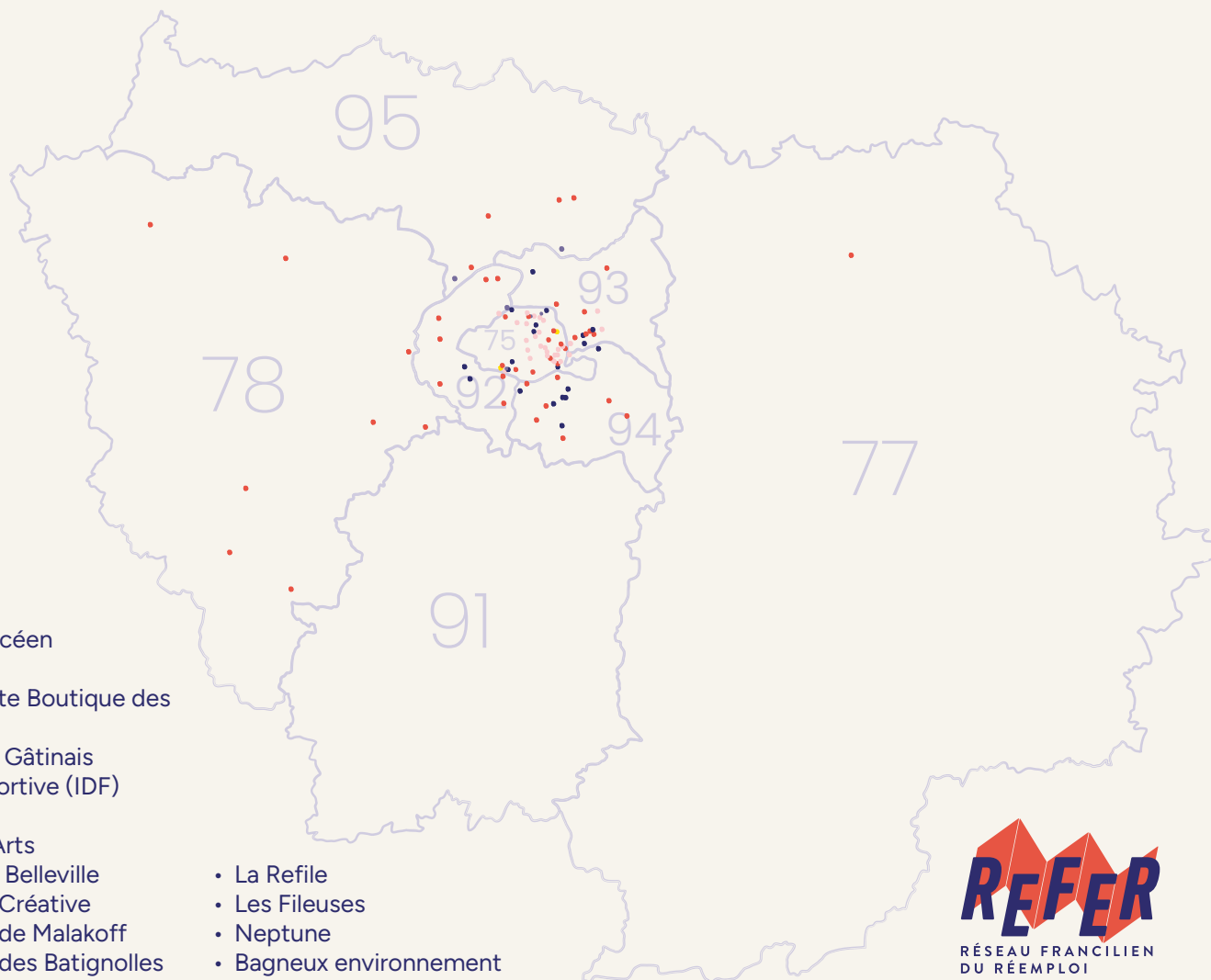
- Pôle Innovant Lycéen
- Le Poulpe
- Espaces - La P'tite Boutique des Créneaux
- La Recyclerie du Gâtinais
- La Recyclerie sportive (IDF)
- Rejoué
- La Réserve des Arts
- La Ressource de Belleville
- La Ressourcerie Créative
- La Ressourcerie de Malakoff
- La Ressourcerie des Batignolles
- La Ressourcerie du Spectacle
- Ressources & Vous
- Les Ressourceurs
- Retour Vert le Futur
- Solicycle
- La Textilerie
- La Régie de quartier des portes de l'Essonne
- Recyclerie de la Noue
- Plant B
- La Fabrique 230
- Le Petit Bazar

- La Refile
- Les Fileuses
- Neptune
- Bagneux environnement

En 2023 nous ont rejoint :

- L'écume des choses (94)
- RessourSucy (94)
- Les Pépites (95)
- L'Argentri (95)

Ainsi que de nombreux autres acteurs franciliens qui agissent pour faire du réemploi solidaire le moteur d'une société plus juste, plus écologique et plus solidaire.



TYPE DE STRUCTURE

- RESSOURCERIE (GÉNÉRALISTE)
- RECYCLERIE (SPÉCIALISÉE)
- ATELIER VÉLO
- AUTRE LIEU DE RÉEMPLOI SOLIDAIRE
- ATELIER DE RÉEMPLOI SOLIDAIRE



En collaboration avec le Réseau National des Ressourceries et Recycleries et les Réseaux Régionaux de Ressourceries & Recycleries



Ils ont rendu ce travail possible :



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports

